

CP - Jours fériés - Rattrapage de la collecte des déchets

À l'occasion des jours fériés à venir, les 25 décembre et 1er janvier, des rattrapages des collectes de déchets sont organisés. Il est demandé aux riverains de veiller à sortir la poubelle la veille au soir.

Les collectes du samedi 25 décembre sont avancées au jeudi 23 décembre.

- Colmar centre 2 et Colmar 3 (quartiers Grillenbreit, Maraîchers, Luss, Dornig et Lebbert) - Biodéchets, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Colmar centre 1 - Ordures ménagères, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Zones F (Jepsheim), Zone I (Bischwihr), Zone M (Wickerschwihr) - Biodéchets, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Zone E (Herrlisheim-près-Colmar, Houssen, Horbourg-Wihr et Sundhoffen) - Ordures ménagères, les collectes seront effectuées à partir de 4h30

Les collectes du samedi 1er janvier sont avancées au jeudi 30 décembre.

- Colmar centre 2 et Colmar 3 (quartiers Grillenbreit, Maraîchers, Luss, Dornig et Lebbert) - Biodéchets, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Colmar centre 1 - Ordures ménagères, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Zones F (Jepsheim), Zone I (Bischwihr), Zone M (Wickerschwihr) - Biodéchets, les collectes seront effectuées à partir de 4h30
- Zone E (Herrlisheim-près-Colmar, Houssen, Horbourg-Wihr et Sundhoffen) - Ordures ménagères, les collectes seront effectuées à partir de 4h30

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr